

Edito du Maire

Dissolution du club de l'amitié, création d'un club de pétanque, regroupement des écoles maternelle et élémentaire avec création de fait à la rentrée 2022 d'un groupe scolaire, bicentenaire d'existence de notre commune, tous ces thèmes sont développés plus en détail dans les articles de cette lettre municipale.

Dans cette situation de pénurie de médecins, une nouvelle qui va satisfaire beaucoup d'entre vous, la vente du cabinet médical qui est intervenue le 23 juin. Nous vous tiendrons informés dès que nous aurons des informations précises quant à la date d'ouverture qui reste à déterminer par les praticiens (gynécologue et généraliste), une ouverture que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience.



Remise des clés du cabinet médical à Mme NICA, à la signature de l'acte notarial.

En ce qui concerne le logement, nous avons entrepris la modification de notre PLU pour la réalisation du projet centre bourg et reçu dans le même temps un avis défavorable pour la construction des 16 logements sociaux au pied du Mont Blanc. Le bailleur travaille à la modification de son projet pour le voir aboutir et ainsi accueillir des familles qui je l'espère, amèneront des inscriptions dans notre groupe scolaire.

Malgré les difficultés qui se dressent devant nous, c'est avec volonté et optimisme que l'équipe qui m'entoure continue de travailler à divers projets d'aménagement pour l'amélioration du quotidien de chacun d'entre vous.

A toutes et tous, je souhaite de très bonnes vacances.

Le Maire, J-C GROUT

BICENTENAIRE de la réunion de Rouxmesnil et de Bouteilles

Un peu d'histoire.....

Compte-tenu de la situation financière des deux communes, la sous-préfecture de Dieppe décida en 1818 de les intégrer à la commune d'Arques. Cette proposition fut rejetée réciproquement. En 1821, la préfecture proposa par conséquent de les réunir, mais Rouxmesnil s'y refusa, souhaitant être rattachée à St Aubin Sur Scie, cette demande sera également rejetée. C'est ainsi, que par ordonnance du Roi, le mariage de raison de Rouxmesnil et de Bouteilles fut scellé le 28 août 1822 en réunissant les deux communes sous le nom de Rouxmesnil-Bouteilles.

(Extrait tiré du Livret la Mémoire en Partage de Pierre Molkhou)

Vous avez des photos anciennes de la commune, cela nous intéresse !

Contactez Mme Delahaye au 07 88 60 70 49

Afin de célébrer ce bicentenaire, nous vous invitons le **samedi 17 septembre**, à participer aux festivités ! Dans le cadre des « **Journées du Patrimoine** », la **mairie et la Chapelle St Thérèse ouvriront leurs portes au public de 14h A 18h**. Puis, en attendant le **feu d'artifice**, une **animation musicale** avec « **DJ JOSE** » nous réunira de **20h30 à 22h00**, rue du Vallon, pour un moment de partage.

VIDÉO COMMUNALE « la ville à la campagne »

Le paysage de Rouxmesnil-Bouteilles a considérablement évolué ces dernières décennies. Malgré cela, notre commune conserve son caractère rural où il fait bon vivre. Pour la refonte du site internet « rouxmesnil-bouteilles.fr », en janvier dernier, nous avons mis en ligne une vidéo, avec le survol de la commune. Cette vidéo évoluera au fil du temps, intégrant les nouvelles constructions, les modifications du centre-bourg, etc...



N'hésitez pas à partager cette vidéo !



FUSION DES ÉCOLES



En date du 6 décembre 2021, l'inspectrice de l'éducation nationale, canton de Dieppe Ouest, a proposé à la municipalité une fusion de nos deux écoles « maternelle et élémentaire », dans le but d'éviter une fermeture de classe en septembre 2022. Cette solution est envisageable du fait du départ en retraite à la fin de l'année scolaire de Mme DECAMPS, directrice de l'école maternelle. Entre cette date et le 18 janvier 2022, plusieurs réunions de concertation ont été programmées pour étudier cette proposition.

Un vote à bulletins secrets a été proposé aux seuls enseignantes et parents d'élèves afin de recueillir leurs avis sur cette fusion. Résultat du vote : 6 pour - 2 non - 4 enveloppes nulles et 4 vides. Le conseil municipal qui a suivi a donc validé cette fusion à la majorité de 18 voix pour et 1 contre.

A la rentrée de septembre 2022, la situation sera donc la suivante : L'école maternelle sera fermée administrativement, mais les locaux resteront ouverts pour accueillir les enfants. Il n'y aura plus de directrice mais une enseignante sans charge de direction. Nous aurons alors une « école primaire » de 6 classes : 4 à « La Salicorne » et 2 aux « Farfadets ». Mme HAMON sera directrice de cette nouvelle entité et bénéficiera d'une décharge de direction de 33%.

Cette décision a été entérinée par l'éducation nationale début février 2022 et prendra effet à la prochaine rentrée 2022/2023, sous le nouveau nom :

**« Groupe scolaire du Vallon
Les Farfadets/La Salicorne »**

DISSOLUTION DU CLUB DE L'AMITIÉ



le bureau Club de l'Amitié

Le renouvellement du tiers sortant au poste de Président/e - trésorier/ère et d'un membre du bureau n'a pas trouvé preneur parmi les adhérents présents, lors de l'Assemblée Générale du mercredi 26 février 2022. Une association ne peut fonctionner sans un bureau normalement constitué et compte tenu de la situation, le devenir du club était engagé.

Jean-Claude GROUT, n'a pas manqué de remercier Lucette LENNE pour son implication sans faille. Lucette a été présidente durant 15 années. À 90 ans la fatigue se faisant sentir, elle a préféré se retirer. C'est donc avec beaucoup d'émotion que Lucette a reçu la médaille de la ville, décernée par le Conseil Municipal en remerciement de son dévouement au service de notre commune. Lors de la réunion extraordinaire du mercredi 23 février 2022, les membres du bureau démissionnaires n'ont pas eu d'autres solutions que de proposer la dissolution, pour manque de motivation des bénévoles. Il a été décidé de faire une donation

du matériel à la Municipalité. Les liquidités restantes au terme de la procédure ont été réparties comme suit : 1100€ pour les 2 écoles de la commune et 165€ pour chacune des 16 associations communales.

C'est avec le plus grand regret que la Municipalité voit une association s'éteindre après 35 ans d'existence. Les élus ont été aux côtés des bénévoles pour leur apporter un accompagnement administratif, mais aussi un soutien moral durant ces démarches. Lucette LENNE a le cœur serré de ne pas avoir pu transmettre le flambeau. Les livrets de voyages rédigés par ses soins sont autant de souvenirs intarissables dont elle peut être fière!

*« Quand tu te donnes, tu reçois plus que tu ne donnes,
car tu n'étais rien et tu deviens. »*

Antoine de Saint-Exupéry

UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST NÉE !

L'AMICALE DE PÉTANQUE ROUXMESNILAISE



Vendredi 11 février, a eu lieu la première AG de l'amicale, à la maison du Vallon. Les membres du bureau proposent aux adhérents un challenge (inscriptions clôturées). Chaque joueur participe autant de fois qu'il le peut aux **12 dates prévues au calendrier s'étalant de mars à octobre 2022**, en versant 5€ lors de chaque rencontre. À la clôture du défi, le décompte des points permettra d'établir un classement.

Les gagnants remporteront des bons d'achat chez Intermarché. Le rendez-vous des boulistes a lieu le jeudi après-midi, sur le terrain de pétanque situé aux Vertes Salines.

La cotisation est de 10 € pour les Rouxmesnilais/es et de 15 € pour les extérieurs. Les enfants à partir de 12 ans et déjà initiés sont les bienvenus, avec une cotisation de 5€.

Les membres du bureau :

- Noël HERMENT, Président
- Jean-Pierre RIDEL, Vice-président
- Bruno SENECHAL, secrétaire
- Christian DILARD, trésorier
- Laetitia HERMENT, Trésorière-adjointe
- Patrice RIDEL et Dominique GUILLER, membres actifs.

À ce jour, les candidatures ont dépassé les objectifs et l'Amicale de pétanque Rouxmesnilaise est arrivée au maximum de sa capacité d'accueil, avec **54 membres**.

Pour le premier tour du challenge, 43 joueurs ont taquiné le cochonnet, avec des premiers retours très positifs, tant sur l'organisation, que sur l'esprit convivial. Une belle réussite !

Envie d'en savoir plus :
amicale.rouxmesnilaise@gmail.com ou 06 16 35 11 92



LE NUMÉRIQUE ET VOUS, SUITE...

Nous avons évoqué dans le Grain de Sel n°42, la volonté du gouvernement de donner un nouvel élan à la transformation numérique de l'administration. Suite aux difficultés rencontrées par nos concitoyens face à ces nouveaux outils, la municipalité a mis en place courant septembre un atelier Multimédia. Cet atelier est financé par la commune, en collaboration avec l'Espace Georges Thurin d'Arques La Bataille, l'objectif étant d'acquiescer une autonomie numérique.

**Les inscriptions pour la session 2022/2023
sont ouvertes en mairie.**

**Le secrétariat se tient à disposition pour répondre
aux différentes questions d'éligibilité au 02 35 84 30 55**

Nous avons constaté qu'à côté de cet atelier, il était nécessaire de mettre en place une assistance pour des démarches ponctuelles (impôts, améti, etc...). L'opportunité nous a été donnée par l'Agglo Dieppe Maritime, d'accueillir le mercredi après-midi, un conseiller possédant les qualifications et les agréments pour vous venir en aide. Il est à votre écoute pour vous faciliter la tâche lors de vos démarches administratives et sur l'utilisation des outils de communication (Smartphones, tablettes, ordinateurs portables).

Des difficultés ou des interrogations,
Guillaume BUQUOI conseiller numérique,
vous aidera à les résoudre !



**GRATUIT
ET SANS RENDEZ-VOUS !**
tous les mercredis de 14H à 17H
(Sauf du 30 juillet au 22 août 2022)
À la Maison du Vallon
(Ancienne école élémentaire)

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE POUR L'ÉOLIENNE

M. Jean-François LIGNIER, chef d'entreprise et propriétaire de plusieurs établissements de restauration de la région, est depuis le 1er février 2022 le **nouveau propriétaire du restaurant de l'Éolienne**.

Peu de changement au sein même de l'établissement, Jean-François LIGNIER a conservé toute l'équipe, avec en cuisine, Cédric, le nouveau chef de la brigade. Vous retrouverez le visage familier de Sébastien DUBOST, aujourd'hui responsable de l'établissement de l'Éolienne. M. LIGNIER nous a confié « **On ne changera évidemment pas ce qui fonctionne, mais quelques idées émergent déjà et viendront compléter les prestations existantes ultérieurement. La priorité était le développement commercial de la partie hôtellerie. Désormais, des offres tout inclus sont disponibles dans une célèbre marque de coffrets cadeaux** ».

Côté restaurant, en plus des 2 menus et de la carte, le chef propose une formule à 12€90 différente chaque semaine. Côté bar, des planches, des burgers, des cocktails, et côté terrasse des BBQ party et des soirées à thème viendront ponctuer tout l'été.

L'Éolienne recrute !

Des postes saisonniers et CDI sont à pourvoir dès maintenant en salle, en cuisine, en hôtellerie.

Renseignements au : **02 32 14 40 00**



OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »



L'opération « **tranquillité vacances** » est un dispositif simple et gratuit. Dans le cadre de ses missions quotidiennes, la **police municipale et nationale surveille votre domicile** toute l'année et plus particulièrement pendant les vacances scolaires.

Contacts : **police nationale de Dieppe**
au **02 32 14 49 00**
ou **secrétariat de Rouxmesnil-Bouteilles**
au **02 35 84 30 55**

À NOTER

MODIFICATION DU CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

Dimanche 28 août

Foire à tout du Tennis
Terrain de Football Américain

Réservations au :
06 07 05 44 55 ou **06 74 11 09 80**
tennis.rouxmesnil@orange.fr



Dimanche 16 octobre

Repas des Aînés
12h - Salle C. Ansquer



Du samedi 5 au dimanche 13 novembre



Salon Photographique

Salle C. Ansquer
Entrée gratuite de 15h à 19h

SUIVEZ L'ACTUALITÉ EN TEMPS REEL SUR
rouxmesnil-bouteilles.fr
ou
l'application PanneauPocket